

SAV026	Indice B	Fiche d'intervention	BUCHER vaslin
Curatif			

Identification			
Client		Intervention	
Code client :	10017020	Date :	31/07/2018
Raison sociale:	VIGNOBLES DE SAINT TROPEZ	Interlocuteur :	Eric BAILLY
Adresse :	Avenue Paul Roussel 83990 SAINT-TROPEZ FRANCE		

Matériel		Bilan de fonctionnement	
Appareil :	FX 2 VT	Volume total filtré :	56 815
N° Appareil :	0000018167	Heures de fonctionnement :	6 962
N° logiciel Afficheur/Pupitre :	165L400A		
N° logiciel CPU/Aveugle :			

Détail de l'intervention
Description : Révision 5000h essai et lavage chimique IP100% Test fuite OK Remplacement Vanne 107 suite à accord client ref 368466

Forfait		
Code article	Désignation	Quantité
0000000457361	FORFAIT INTERVENTION MECANIQUE STD - B	1,50

Pièces remplacées			
Code article	Désignation	Quantité	Code dépôt
0000000368466	VERIN ROTATIF REF CH050 ONN+T DBL ACTING	1,00	336
0000000454934	PACK PDR 5000H FX2-3	1,00	336
0000000454951	PACK PDR 2500H & 5000H FX2-3 TURBI	1,00	336
0000000397506	PETITES FOURNITURES	1,00	336

Nom responsable client :

B. Milly e.a.c.....

Nom Technicien :

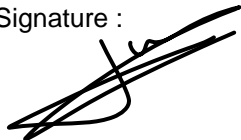
G. Becquet.....

Observations :

Signature :



Signature :



Conditions de ventes : Nos factures sont payables à réception, net sans escompte. En signant l'ordre de réparation, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente qui figurent au dos du présent document. Le temps est exprimé en centième d'heure et arrondi au ¼ d'heure.

Bucher Vaslin S.A.
Rue Gaston Bernier. BP 700028. F-49290 Chalonnes Sur Loire
Téléphone +33 (0)2 41 74 50 50 – Fax +33 (0)2 41 74 50 51
commercial@buchervaslin.com . www.buchervaslin.com

S.A au capital de 2.400.000 €
C.C.P Nantes 97-59 S – R.C. Angers B
Siret 058.200.189.00015
Code A.P.E 2893Z

Conditions générales de vente

Toute commande adressée à la Société Bucher Vaslin, ainsi que l'acceptation de ses propositions emporte adhésion sans réserve de l'Acheteur aux présentes Conditions Générales de Vente et au tarif en vigueur qui prévaudront sur les conditions d'achat de l'acquéreur nonobstant toutes dispositions contraires figurant sur ses bons de commande ou tout document émanant de lui. La Société Bucher Vaslin ne saurait être engagée par ces dispositions particulières si elle ne les a pas expressément acceptées.

1°) **Conclusion du contrat de vente** : Tous les ordres, même ceux pris par nos mandataires, sont honorés sous réserve de confirmation écrite par la Société Bucher Vaslin. Le contrat de vente n'est conclu qu'à réception de cette confirmation.

La Société Bucher Vaslin se réserve le droit de modifier ses produits sans être tenue d'incorporer les modifications aux produits déjà livrés et sur des commandes en cours. Toutefois la Société Bucher Vaslin pourra incorporer ces modifications aux produits non livrés et restant en commande contre facturation du supplément sous réserve de l'accord préalable et écrit de l'Acheteur.

En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur après son acceptation par la Société Bucher Vaslin moins de 30 jours au moins avant la date prévue de livraison des fournitures et/ou matériels commandés pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 30% du prix total HT des produits sera acquise à la Société Bucher Vaslin et facturée à l'Acheteur, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

2°) **Prix** : Nos prix s'entendent départ usine, sans emballage, sauf indication contraire liée aux incoterms figurant sur la confirmation de commande adressée par la Société Bucher Vaslin. Ils sont exprimés en euros, sauf exception et confirmation de Bucher Vaslin dans le contrat de vente.

Le prix applicable est déterminé par référence au tarif en vigueur au jour de la confirmation de la commande connu du client au moment de sa passation de commande.

3°) **Paiement** : Le paiement est considéré comme effectué lorsque le montant est crédité au compte de la Société Bucher Vaslin en date de valeur, quel que soit le mode de paiement utilisé. Le paiement doit intervenir dans les trente jours de la date de facture, sauf conditions particulières et clauses dérogatoires.

Tous les frais bancaires engendrés, en dehors de ceux émanant des banques de la Société Bucher Vaslin, sont à la charge de l'Acheteur.

Le non-paiement d'une échéance prévue au contrat fait courir de plein droit des intérêts de retard égal au taux d'intérêt légal majoré de trois points de pourcentage dès le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture.

En cas de retard de paiement, conformément à l'article L.441-6 du code du commerce, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera due de plein droit. Des frais supplémentaires de recouvrement pourront être réclamés le cas échéant sur justification.

Dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une traite n'est pas effectué à la date prévue, le solde de l'ensemble des sommes dues par l'acheteur devient immédiatement exigible, quelles que soient les conditions convenues antérieurement, par simple lettre recommandée valant mise en demeure.

Seuls les paiements encaissés par la Société Bucher Vaslin sont libératoires.

En cas de non-respect par l'acheteur de ses engagements prévus à l'article 3, la Société Bucher Vaslin se réserve la faculté de résilier de plein droit le contrat de vente, huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

4°) **Réserve de propriété** (Articles L.624-16 et L.624-18 du code du commerce)

Les fournitures et/ou matériels de la Société Bucher Vaslin sont vendus sous réserve de propriété jusqu'à parfait paiement du prix et de ses accessoires. L'Acheteur s'engage à laisser les fournitures et/ou matériels de la Société Bucher Vaslin en l'état tant que le règlement n'aura pas été intégralement effectué ainsi qu'à ne pas revendre les fournitures et/ou matériels de la Société Bucher Vaslin à un tiers avant que celles-ci et/ou ceux-ci aient été complètement payés à la Société Bucher Vaslin.

Jusqu'au complet paiement du prix, les fournitures et/ou matériels de la Société Bucher Vaslin feront l'objet d'un stockage particulier de la part de l'Acheteur permettant une individualisation aisée de celle-ci et/ou ceux-ci et seront assurés par les soins de l'Acheteur contre pertes et dégâts.

A défaut de paiement intégral aux échéances convenues, la Société Bucher Vaslin se réserve la possibilité de reprendre à tout moment, sans aucun préavis, ses fournitures et/ou matériels.

Si les biens vendus disparaissent, l'indemnité d'assurance consécutive à leur disparition revient à la société Bucher Vaslin puisqu'elle est substituée aux biens dont elle est restée propriétaire.

5°) **Droit de propriété intellectuelle** : L'ensemble des droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, dossier, modèles, plans) attachés aux fournitures et/ou matériels livrés demeurent à tout moment l'entière propriété de la Société Bucher Vaslin.

6°) **Transfert de risques** : L'Acheteur supporte à compter de la délivrance telle que définie par référence avec l'incoterm applicable, la responsabilité des dommages que les fournitures et/ou matériels vendus pourraient occasionner ainsi que les risques de pertes et dégâts. Si nécessaire, l'Acheteur devra souscrire une assurance couvrant les dommages et risques précités.

7°) **Livraison et transport** : Les dates de livraison n'ont qu'un caractère indicatif.

Les retards éventuels ne donnent aucun droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts.

Les marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire, sauf indication contraire liée aux incoterms figurant dans le cadre « Livraison » du bon de commande. Il appartient au destinataire, avant de prendre livraison, de faire toutes réserves ou réclamations au transporteur et de les confirmer dans les trois jours par lettre recommandée au transporteur, adressée en copie à la Société Bucher Vaslin.

Il peut être dérogé aux dispositions précédentes par convention particulière expressément convenue par les parties au contrat.

8°) **Garantie** : Nos matériels sont garantis à compter de la date de livraison contre tout vice de fabrication ou défaut de matière et ce, dans les conditions définies sur le Bon de Garantie accompagnant le matériel.

Cette garantie porte sur la remise en état ou le remplacement de pièces reconnues défectueuses pendant une durée déterminée pour chacun de nos produits dans les bons de garantie ou tout document remis à la livraison.

La garantie des pièces détachées reconnues défectueuses est d'une année à compter de la livraison.

La garantie cesse immédiatement et la Société Bucher Vaslin est déchargée de toute responsabilité :

lorsque le matériel est transformé ou modifié sans son autorisation écrite

. lorsque les pièces d'origine sont remplacées par des pièces d'une autre provenance ou lorsque les graisses ou les produits d'entretien utilisés ne correspondent pas aux prescriptions du constructeur portées dans la notice d'utilisation du matériel concerné.

. lorsque les dysfonctionnements résultent de la négligence de l'utilisateur, d'un défaut d'entretien, d'une mauvaise utilisation suite au non-respect des prescriptions mentionnées dans la notice d'utilisation livrée avec le matériel ou de l'usure normale du matériel.

En cas de retour en usines de la Société Bucher Vaslin, les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'expéditeur.

Pour les matériels qui ne sont pas de la fabrication de la Société Bucher Vaslin, la garantie est limitée à celle de ses fournisseurs.

La garantie de la Société Bucher Vaslin est strictement limitée à celle définie ci-dessus.

9°) **Droit applicable et juridiction compétente** : En cas de différend relatif notamment à l'interprétation, la validité des présentes conditions, ou à la validité, l'exécution ou l'inexécution de ventes conclues en leur application, de convention expresse, le droit Français sera applicable et les tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Angers seront seuls compétents, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.